

**Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS
43/45 Rue Breteuil 13006 Marseille
Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@eklar.com**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIÈRE**

**D'UN APPARTEMENT (lot n° 75) et D'UNE CAVE (lot n° 63)
dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « Résidence LE TRIANON »
sis 84 boulevard Barry à MARSEILLE (13013), cadastré quartier SAINT-JUST,
section D numéro 19, lieudit « Traverse Crois de Fer » pour 87 a 55 ca,**

MISE A PRIX : CINQUANTE CINQ MILLE EUROS (55.000,00 €)

VISITE LE MARDI 24 FEVRIER 2026 de 10 h 30 à 11 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 4 MARS 2026 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété

A MARSEILLE (13013), dans un immeuble collectif dénommé « Résidence LE TRIANON » sis anciennement Traverse Croix de fer et actuellement 84 Boulevard Barry, cadastré quartier SAINT-JUST, section D numéro 19, lieudit « Traverse Crois de Fer » pour 87 a 55 ca,

**LE LOT NUMERO SOIXANTE-QUINZE
(75) :**

Soit l'appartement de type C3 situé au 1^{er} étage à gauche, dans le bâtiment C,
Avec les 103/10.000èmes des parties communes générales et du terrain.

LE LOT NUMERO SOIXANTE-TROIS (63) :
Soit la cave située au sous-sol dudit bâtiment, portant le numéro 63 sur le plan,
Avec les 2/10.000èmes des parties communes générales et du terrain.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété contenant état descriptif

de division reçu par Me MALAUZAT, Lors Notaire à MARSEILLE le 8 Mai 1963 dont une expédition a été publiée au 1^{er} bureau des hypothèques de MARSEILLE, le 3 juillet 1963, volume 3661, numéro 9.

D'après le procès-verbal de description

Maître MICHAUT, Commissaire de Justice à Marseille, a établi le 9 mai 2025 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement se situe au 1^{er} étage gauche du bâtiment C. Il se compose d'un séjour avec balcon, d'une cuisine avec loggia, d'un dégagement desservant deux chambres, un dressing, une salle de bains et des toilettes. La cave est située au sous-sol et porte le numéro 63.

Les lieux seraient loués depuis 2006 moyennant un loyer mensuel de 600 euros charges comprises, mais il n'a pas pu être obtenu de copie du bail.

Le syndic de la copropriété est le cabinet CITYA PERIER IMMOBILIER 66, Avenue du Prado, 13006 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur BAROUH stipule une surface loi Carrez de 55,14 m².

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société **INTRUM DEBT FINANCE AG**, société anonyme de droit suisse dont le siège social est situé Industriestrasse 13 C – 6300 ZUG (Suisse), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ZURICH sous le numéro CHE – 100.023.266, prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualité audit siège, Venant aux droits de la société dénommée **LE**

CREDIT LYONNAIS - « LCL », inscrite au RCS de LYON sous le n° B 954 509 741, en vertu de deux bordereaux de cession de créances consentis le 6 juillet 2017 par la société CREDIT LYONNAIS à la société INTRUM JUSTITIA DEBT FINANCE AG,

Ayant pour Avocat Maître **Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

Sur le site internet <http://www.eklar.com> du Cabinet de Me **Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, 43/45 Rue Breteuil, 13006 Marseille – Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@eklar.com

Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delangle, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 27 janvier 2026

Me Thomas D'JOURNO
Avocat